

De la Commune d'EMERCHICOURT  
Séance du 25 mars 2016

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Votants : 14  
Absents : 6  
Exclus : 0

L'an Deux Mil Seize, le vingt-cinq mars à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOUBERT Michel, Maire.

**Date de convocation :**

**21 mars 2016**

**Date d'affichage :**

**21 mars 2016**

**Etaients présents :**

Madame MENDELSKI Caty.

Messieurs LOUBERT Michel – MIDAVAIN Jean-Marc – HERBIN Gérard – FERREZ Didier – LEPRETRE Frédéric – MALAQUIN Alain – GUSTIN Arnaud – PITIOT Stéphane.

**Absents excusés :**

Madame HOMMERIN Eliane a donné pouvoir à M. LOUBERT Michel.

Madame PIHET Véronique a donné pouvoir à M. FERREZ Didier.

Mme BIHANIC Thérèse-Marie a donné pouvoir à Mme MENDELSKI Caty.

Madame SUM Michèle.

Monsieur ROUSSEL Régis a donné pouvoir à M. MIDAVAIN Jean-Marc.

Monsieur GUERDIN Matthieu a donné pouvoir à M. HERBIN Gérard.

Monsieur MIDAVAIN Jean-Marc a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°: 2016/01/15**

**OBJET : Motion relative au maintien et au développement de la gare de triage de SOMAIN**

Considérée comme l'une des plus importantes de la grande région Les Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie) et promise à un avenir national, voire international, la SNCF entend condamner la gare de triage de Somain. Lors du CHSCT du 12 février 2016 qui s'est tenu à Somain, la direction FRET SNCF a confirmé son intention de la fermer définitivement. Cette décision irresponsable tourne le dos au projet de redynamisation du site de Somain lancé en 2013 par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent dans lequel tous les acteurs sont impliqués. Ce projet a été validé à l'unanimité au sein d'un comité de pilotage regroupant les organisations syndicales, les élus de toutes tendances, l'Etat et la SNCF.

Deux volets étaient prometteurs :

- Faire de Somain un laboratoire du fret ferroviaire par la mise en place d'une offre complémentaire aux offres actuelles (création d'une installation embranchée fer avec la zone d'activité, acquisition de l'ancien technicentre SNCF, aménagement d'un quai public)
- Faire de Somain une vitrine du fret ferroviaire avec la création d'un hub ferroviaire sur l'artère Nord-Est avec des trains longs et massifs.

Aujourd'hui, la direction FRET SNCF affiche sa volonté de passer en force. Il est inacceptable que la direction d'une entreprise publique se permette une telle décision sans consultation des différents acteurs. Cette décision est d'autant plus inacceptable que Monsieur Alain Vidamies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche écrivait que le projet de redynamisation est « emblématique ».

Faire du site de Somain une vitrine ferroviaire de l'emploi, de soutien à l'industrie existante et de l'aménagement du territoire va aussi dans le sens de la préservation de l'environnement, des économies d'énergie, de la réduction du CO2 et du développement durable affirmés lors de la COP 21.

Le Conseil Municipal d'Emerchicourt, par cette motion, s'oppose au démantèlement programmé du site et demande avec force l'intervention du Président de la République pour la mise en œuvre du projet de redynamisation de la gare de triage de SOMAIN établi par l'ensemble des acteurs dans le consensus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire,

Michel LOUBERT.